

**ORIENTATION 1 : UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET UN CADRE PAYSAGER À PRÉSERVER ET À VALORISER**

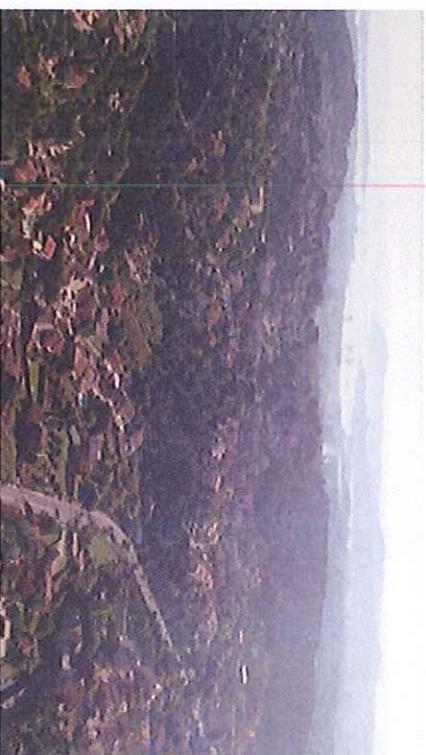
**ORIENTATION 2 : UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE À RENFORCER ET À ADAPTER AUX BESOINS DE TOUTS**

**ORIENTATION 3 : UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DE PROJET A MODERNISER PAR UN URBANISME DE QUALITÉ**

**ORIENTATION 4 : UNE ACCESSIBILITÉ A RENFORCER POUR UNE VILLE APAISÉE**



Ollivou



### Orientation 4 : UNE ACCESSIBILITÉ À RENFORCER POUR UNE VILLE APAISÉE

Mailler le réseau de voirie et maîtriser les usages pour un développement équilibré

- Résoudre les points d'entres-croisements et requalifier les entrées de ville
- Valoriser le développement économique et résidentiel par une accessibilité tous modes améliorée
- Mettre en place un plan de modération des vitesses adaptées à l'environnement traversé

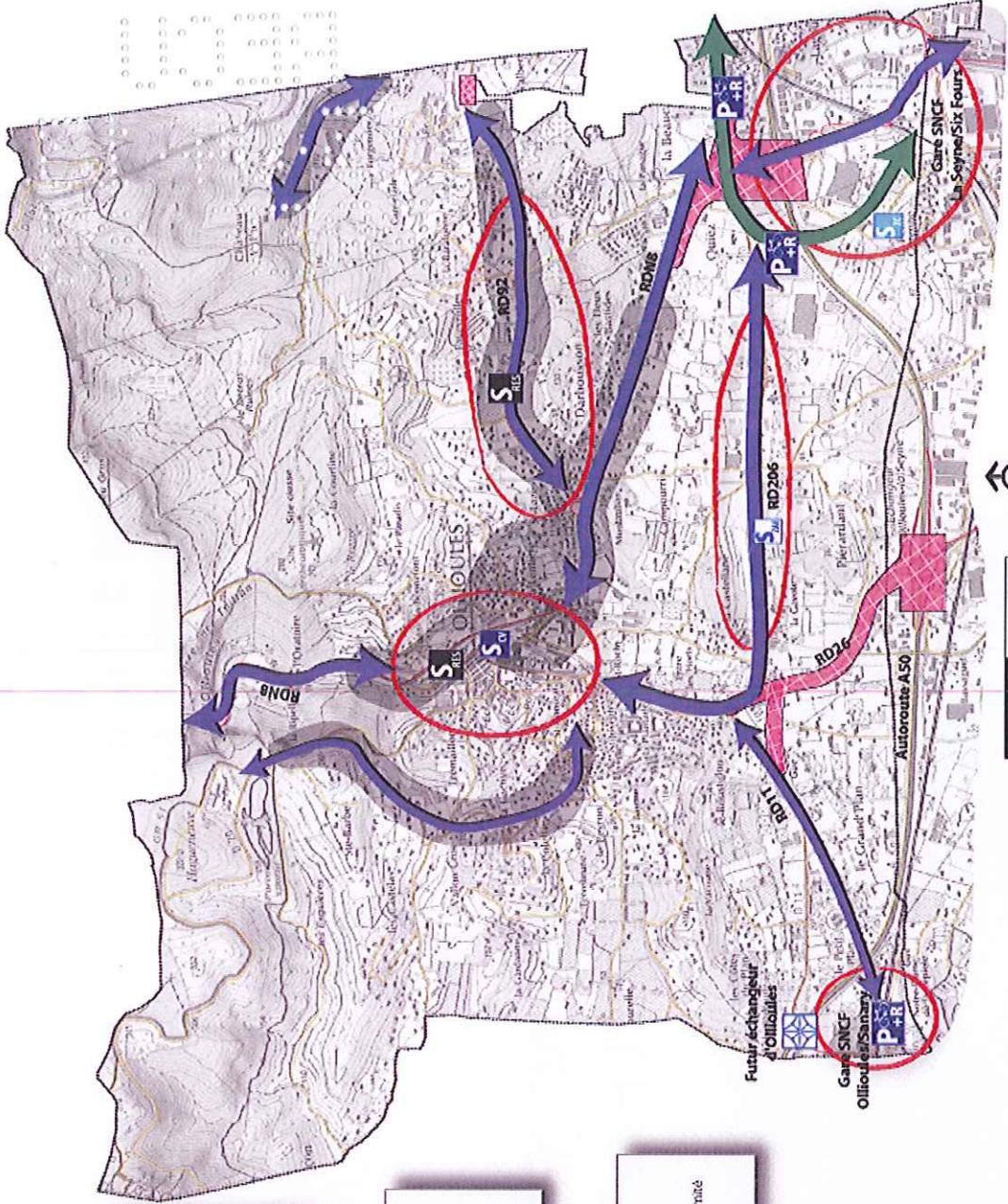
Organiser et régler le stationnement par secteur

Réglementer le stationnement suivant la typologie des secteurs :

- Centre ville
- Zone commerciale
- Secteurs d'habitat
- Zone à vocation économique

Développer les transports en commun

- Intégrer les emprises du futur T.C.S.P
- Développer l'offre au service des déplacements de proximité
- Mettre en valeur les pôles d'échanges



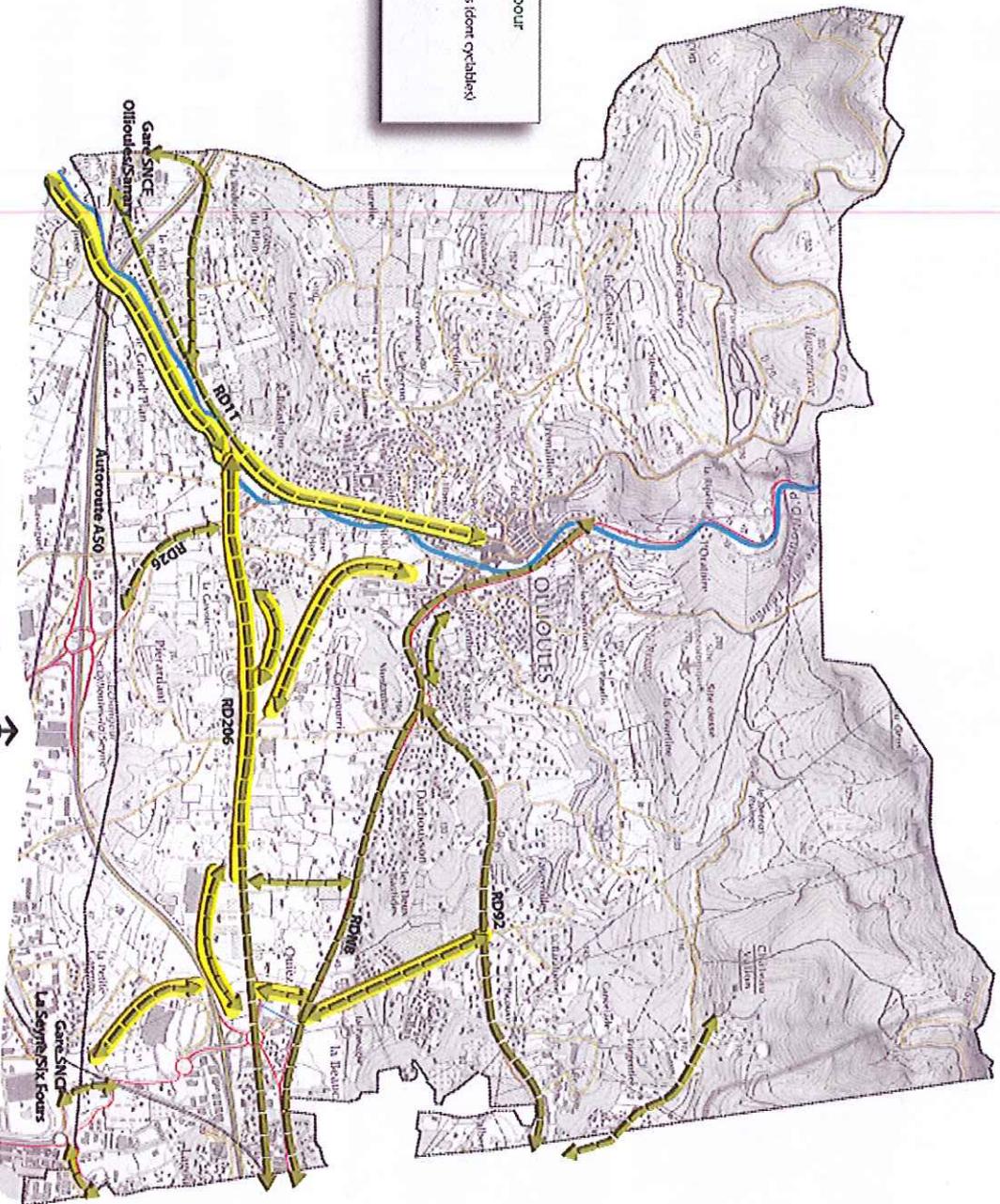
Source : DIREN PACA - CG 83 - SD Carta, IGN  
 Janvier 2011

### Orientation 4 : UNE ACCESSIBILITÉ À RENFORCER POUR UNE VILLE APAISÉE

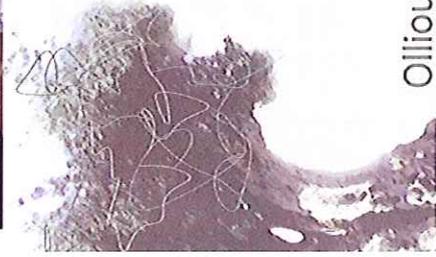
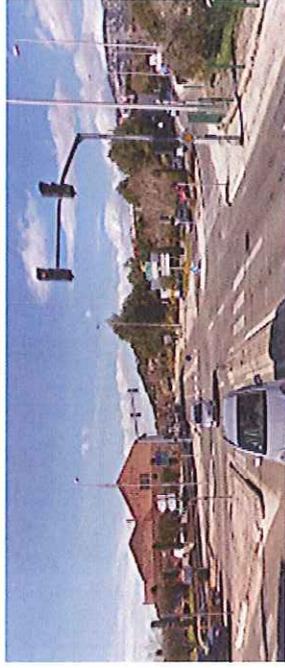


**Faciliter l'usage des modes doux pour un cadre de vie amélioré**

- Developper les liaisons douces interquartiers (dont cyclables)
- au service des déplacements quotidiens
- Encourager les pratiques cyclables de loisirs



## ORIENTATION 4 : UNE ACCESSIBILITE A RENFORCER POUR UNE VILLE APAISEE



### Objectif 1 : Maillage et maîtrise des usages pour un développement équilibré

- Mettre en cohérence le réseau de voirie avec les principes de desserte du futur **Technopôle de la Mer**
- Résorber les **points noirs routiers** à traiter (RD26, RDn8, RD11, RD206, échangeurs autoroutiers A50)
- Positionner le développement économique et résidentiel aux abords des **équipements routiers structurants**
- Mettre en place un **Plan de Modération des Vitesses** en centre ville, dans les quartiers d'habitat et sur les axes prioritaires Modes Doux.

## ORIENTATION 4 : UNE ACCESSIBILITE A RENFORCER POUR UNE VILLE APAISEE



### Objectif 2 : Organiser et réglementer les pratiques de stationnement

#### Approche par secteur :

- Dans les zones et territoires à **vocation économique** desservis en transport public
  - Dans les **secteurs commerciaux** : assurer la rotation des places de stationnement pour améliorer l'attractivité des commerces de proximité
  - Dans les **quartiers résidentiels** et à faible densité : mieux prendre en compte le stationnement en voirie
  - Dans le **centre villageois** : aménager des parcs de persuasion aux abords du centre-ville
- Définir des **règles plus ou moins strictes** de stationnement par secteur, selon l'ambition et l'offre alternative

## ORIENTATION 4 : UNE ACCESSIBILITE A RENFORCER POUR UNE VILLE APAISEE

### Objectif 3 : Développer les transports en commun

- Favoriser les **modes alternatifs** et valoriser les investissements en transports en commun.
- Améliorer le **cadencement des lignes** de transport en commun.

- Valider et conforter les emprises du futur **T.C.S.P.**

- Fluidifier l'accès vers les **pôles d'échanges** : pôles de la Cagnarde et de la Beaucaire, gares d'Ollioules–Sanary et de la Seyne sur Mer.

- Développer l'offre de stationnement au sein des **parcs relais** : gare d'Ollioules – Sanary, secteur de la Beaucaire et de la Cagnarde.



## ORIENTATION 4 : UNE ACCESSIBILITE A RENFORCER POUR UNE VILLE APAISEE

**Objectif 4 : Faciliter l'usage des modes doux pour un cadre de vie amélioré**

- Développer des liaisons cyclables inter-quartiers entre zones résidentielles, centre-ville et zones d'activités
- Assurer des continuités vers les pôles d'emploi, de loisirs et d'habitat de l'ouest de l'agglomération
- Encourager les pratiques piétonnes et cyclables de loisirs : valoriser le réseau de chemins de desserte locale

- Conforter le réseau de modes doux existant et développer le maillage piéton sur la commune.

- Favoriser l'usage des modes doux quotidiens :

- Intégrer le stationnement vélo dans tous les programmes publics et privés
- Développer le stationnement vélo dans les zones d'emploi et sur les pôles scolaires accouplés à un maillage sécurisé
- Bâtir une charte de zones de rencontre et de zones 30 dans le cœur de village et les quartiers résidentiels.



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.1**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI\*, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

\* Monsieur Dominique RIGHI ne participe pas au vote et sort de la salle

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Attributions de subventions aux associations et organismes divers**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de se prononcer sur diverses attributions de subventions aux associations et organismes divers.

• **Subventions exceptionnelles et diverses – 025/6574**

- Comité de jumelage 3 000 €  
Déplacement à WEILER

- Club nautique Saint Mandrier 450 €  
Bateau Ville d'Ollioules

- Association DEFI-SPISEN 500 €  
Course SPI-DAUPHINE

• **Subventions au C.C.A.S – 520/65736**

Solde subvention 2013 12 000 €

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE les attributions de subventions énoncées ci-dessus.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.2**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI\*, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

\* Monsieur Dominique RIGHI ne participe pas au vote et sort de la salle

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Attributions de subventions aux associations culturelles, socio-culturelles et festives**

Madame Annick BUISSON-ETIENNE, adjointe au Maire informe l'assemblée qu'il convient de se prononcer sur diverses attributions de subventions culturelles, socio-culturelles et festives qui ont été examinées en commission de la culture le 21 mars 2013.

• **Subventions aux associations culturelles – 331/6574**

- Académie Française du Tambour d'ordonnance Les Tambours de l'Odyssée	300 €
- ACTIONS	1 200 €
- Avenir et Traditions	4 500 €
- Bibliothèque municipale	2 200 €
- Les Chemins du Patrimoine	1 400 €
- Club d'astronomie VEGA	700 €
- Comité pour la bataille des fleurs	2 000 €
- Comité de jumelage	1 500 €
- Comité de la St Eloi	7 200 €
- Divines Dunes	500 €
- Ensemble polyphonique d'Ollioules	400 €
- Groupe de Recherche Patrimoine Ollioulais	1 000 €
- Jazz EPGV	1 500 €

- Kriss Dance	1 000 €
- LACHESIS	1 000 €
- Lou Fougau Provençau	1 000 €
- La Lyre Provençale	7 000 €
- Ollioules d'Abord	4 600 €
- Photo club Diaphragme et Lumières Var	1 400 €
- V'ART DANSE	1 500 €
- Sur les Chemins de la Comédie	1 000 €
- Le Troubadour	1 300 €
- Un mot, une voix	700 €

• **Subventions aux associations socio-culturelles – 520/6574**

- Anciens Combattans et Victimes de Guerre	1 400 €
- ADAPEI	500 €
- AEP Le Prélude	400 €
- Amicale des CCFF	1 200 €
- Amicale des Corses	1 300 €
- Amicale des Donneurs de Sang	1 200 €
- Amicale Ornithologique	1 200 €
- Amicale Police Municipale	400 €
- Les Amis de l'Olivier	800 €
- ANACR	950 €
- ARDEVA SUD EST	500 €
- Banque Alimentaire du Var	800 €
- Cap d'Azur	400 €
- Comité Départemental Prévention Routière	160 €
- Comité du Souvenir Français	500 €
- Croix Rouge	2 000 €
- En Savoir Plus	500 €
- FNACA	900 €
- Jonathan Pierres Vivantes	200 €
- Médaillés Militaires	400 €
- Restaurants du Cœur	200 €
- Secours Catholique	400 €
- Solidarité Paysans Provence	200 €
- SOS Amitié	300 €
- Association des anciens combattants volontaires Sanary-Ollioules	150 €
- Ollioules and Co	2 000 €
- ADEPAPE ASE Var	200 €

• **Subventions festives – 024/6574**

- Comité Officiel des Fêtes d'Ollioules	51 000 €
- Comité des Fêtes : fête de l'Olivier	2 000 €
- Comité des Fêtes de Faveyrolles	2 400 €
- Comité des Fêtes de la Gare	6 500 €

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE les attributions de subventions énoncées ci-dessus.

LE MAIRE  
Robert BENEVENTI



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.3**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Impôts locaux : fixation du taux des 3 taxes directes locales**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commune a été destinataire des bases prévisionnelles relatives aux 3 taxes directes locales pour l'exercice 2013.

Cet état de notification des bases propose un produit de 5 834 579 € par application des taux votés en 2012.

Considérant que la variation du produit notifié pour 2013 évolue par rapport à celui notifié en 2012 de 3,28 %, soit 5 834 579 € contre 5 649 432 €, il est proposé de maintenir en 2013 les taux votés en 2012 ainsi que résumés ci-après :

	<b>Taux 2010</b>	<b>Taux 2011</b>	<b>Taux 2012</b>	<b>Taux 2013</b>
<b>T.H</b>	9,86	9,86	9,86	9,86
<b>T.F.B</b>	18,46	18,46	18,46	18,46
<b>T.F.N.B</b>	44,00	44,00	44,00	44,00

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état de notification des bases prévisionnelles des 3 taxes,

Considérant l'avis de la commission des finances réunie le 3 avril 2013,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. APPROUVE le maintien des 3 taux des taxes directes locales pour l'année 2013.
2. DIT que le produit résultant du maintien des taux s'élève à 5 834 579 €.
3. DIT que la recette est prévue au BP 2013 compte 01/7311.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



COMMUNE : 090 OLLIOULES  
 ARRONDISSEMENT : 83 TOULON  
 TRÉSORERIE SPL : TRÉSORERIE D'OLLIOULES



N° 1259 COM (1)  
 TAUX  
 FDL  
 2013

**ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013**

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS				
Bases d'imposition effectives 2012 <sup>1</sup>	Taux d'imposition communaux de 2012 <sup>2</sup>	Taux d'imposition plafonnés 2013 <sup>3</sup>	Bases d'imposition prévisionnelles 2013 <sup>4</sup>	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) <sup>5</sup>
Taxe d'habitation.....	9,86	>>>	22 391 000	2 207 753
Taxe foncière (bâti).....	18,46	>>>	19 344 000	3 570 902
Taxe foncière (non bâti).....	44,00	>>>	127 100	55 924
CFE.....		>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants >>>				
Total :			5 834 579	

**II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2013

6 015 845 - Total allocations compensatrices 181 270 - Produit taxe additionnelle FNB 7 - Produit des IFFER 8 = 5 834 579

Prélèvement GIR 11 - Prélèvement pour le FSRIF

Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)

TASCOM 10 - DCRTP 11

Si l'un des taux de référence (col.5) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée

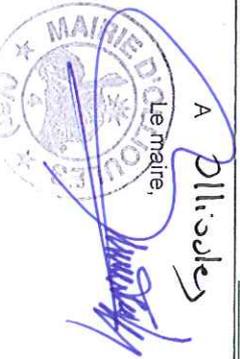
**2. CALCUL DES TAUX PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE**

	Taux de référence de 2012 (col.2 ou 3) <sup>6</sup>	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE <sup>7</sup>	Taux de référence 2013 (col.6 x col.8) <sup>9</sup>	3. TAUX VOTES <sup>10</sup>	Bases d'imposition prévisionnelles 2013 <sup>11</sup>	Produit correspondant (col.10 x col.11) <sup>12</sup>
Taxe d'habitation.....	9,86	5834579	9,86	9,86	22 391 000	2 207 753
Taxe foncière (bâti).....	18,46	5834579	18,46	18,46	19 344 000	3 570 902
Taxe foncière (non bâti).....	44,00	5834579	44,00	44,00	127 100	55 924
CFE.....	>>>					
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2013 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						
Produit à taux constants (6 décimales)						
Produit fiscal attendu						

A TOULON Le préfet,  
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le  
 GEORGES CONSOLO  
 le 08 MARS 2013

A Ollioules Le maire,  
 Dillioles  
 le 10.04.13

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
 ET DES FINANCES



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.4**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

**VOTE :**

**UNANIMITE : OUI**

**POUR :**

**CONTRE(S) :**

**ABSTENTION(S) :**

**BLANC(S) :**

**OBJET : Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de proposer à l'assemblée les taux et produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2013.

Ce produit est assis sur des bases prévisionnelles notifiées à la Ville par la DGFIP qui augmentent en 2013 de 3,36 % (19 612 119 contre 18 975 035).

Monsieur le Maire explique que la Ville qui entend poursuivre ses efforts en termes de tri sélectif, souhaite stabiliser le taux de la TEOM en 2013 au même taux que 2012 & 2011, soit 10,60 %. Avec ce taux proposé et voté en 2013, c'est un produit de 2 078 885 € qui sera perçu par la Ville.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état de notification des bases d'imposition prévisionnelles pour 2013 concernant la TEOM,

Considérant l'avis de la Commission des Finances réunie le 3 avril 2013,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. APPROUVE le maintien à 10,60 % du taux de la TEOM.
2. DIT que le produit attendu s'élève à 2 078 88,5 €.
3. DIT que la recette est prévue au BP 2013 compte 812/7331.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**





**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.5**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> NON	<b><u>POUR :</u></b> 29	<b><u>CONTRE(S) :</u></b> 3	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Budget Principal : vote du budget primitif 2013**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire propose à l'assemblée le projet de budget primitif pour l'exercice 2013 qui a été examiné en commission des finances réunie le 3 avril 2013.

Il convient à ce stade, de préciser que le budget 2013 proposé est en tous points conformes aux objectifs, principes et orientations délivrés lors du Débat Budgétaire réalisé en séance du conseil municipal du 11 mars 2013.

Globalement, l'équilibre budgétaire est posé en 2 sections confondues à 36 141 000 € en mouvements réels et d'ordre, soit 17 104 000 € en section d'investissement et 19 037 000 € en section de fonctionnement.

Les volumes importants des inscriptions budgétaires d'ordre sont explicités ci-après permettant de mettre en exergue notamment les recettes exceptionnelles de cession de patrimoine enregistrées sur le budget 2013.

Ce budget est par ailleurs, le résultat :

- o de l'enregistrement des informations financières reçues par la Ville (dotations Etat, produit fiscal, ...),
- o de la persévérance dans les choix proposés au Débat d'Orientations Budgétaires posé sur le triptyque : épargne forte, fiscalité maîtrisée, endettement raisonnable.

## **La Section d'Investissement**

La section s'équilibre tous mouvements à 17 104 000 € avec un volume important de mouvements d'ordre déclinés ci-après.

### **En dépenses**

Les dépenses d'équipement brut (les investissements de la commune) s'élèvent à 9 075 000 € avec notamment :

- 1 190 000 € d'acquisitions immobilières
- 338 000 € de valorisation de terrain de la Ville à la Panagia
- 629 000 € de travaux de bâtiments
- 1 698 000 € de travaux de voirie
- 3 700 000 € de travaux de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le stade de la Castellane pour 1 900 000 € et la fin de l'aménagement du site pour 1 120 000 €...
- 1 010 000 € pour les travaux de réhabilitation-crédation de logements sociaux (5, 7 rue Gambetta et projet TOCHOU ...).

Outre ces dépenses d'équipement, le budget enregistre certaines dépenses d'ordre et financières à expliciter :

- 327 000 € de reversement des participations perçues par la Ville au titre du PUP de la Panagia au profit de TPM (travaux Portes de l'Eau) et du budget de l'eau (renforcement du réseau d'AEP)
- 3 272 250 € d'enregistrement des 2 cessions des terrains appartenant à la Ville à l'EPFR (terrains occupés) et à la SPLA TPM Aménagement
- 300 000 € de travaux en régie
- 3 700 000 € d'avances et acomptes pour les maitres d'ouvrage délégués (idem en recettes).

### **En recettes**

Les recettes d'équipement s'élèvent à 3 240 000 € avec notamment :

- 338 000 € de valorisation du foncier de la Panagia
- 270 000 € de soutiens de TPM (fonds de concours et FAH)
- 925 000 € de subventions de la Région
- 305 000 € de subventions du Département
- 1 203 000 € d'emprunts d'équilibre de la CDC pour les logements sociaux

A ces recettes d'équipement s'ajoutent des recettes financières notamment :

- le FCTVA pour 840 000 €
- la TLE (TA) pour 190 200 €
- la recette nette des cessions des terrains appartenant à la Ville sur le site du Technopôle à la Cagnarde pour 1 809 550 €, dont :
  - o 1 426 000 € de l'EPF PACA pour les terrains occupés
  - o 383 550 € de TPMA pour les terrains libres (acomptes 2012 & 2013).

Les opérations d'ordre pour 11 004 250 € sont constituées par :

- les avances et acomptes pour 3 700 000 €
- les amortissements pour 216 000 €
- l'enregistrement comptable des 2 cessions précédentes au 040/2111 pour 3 272 250 €

et l'autofinancement de la section issu de la section de fonctionnement estimé au BP 2013 à 3 816 000 € (contre 3 450 000 € au BP 2012).

## **La Section de Fonctionnement**

L'objectif d'une épargne forte (3 816 000 €) est satisfait sans augmentation des impôts et malgré une DGF en baisse.

### En dépenses

La section est équilibrée à 19 037 000 € avec 11 732 750 € de dépenses réelles en hausse de 2,2 % par rapport à 2012 et 7 304 250 € de dépenses d'ordre (3 675 000 € en 2012).

Sur les mouvements réels, les 2 objectifs de juste prévision et de rationalisation prévalent cette année encore malgré la livraison partielle de la Castellane et la création de services à la population (déchets verts, patrouilleur, ...). Les subventions allouées sont maintenues au niveau du BP 2012, les charges de personnel à + 1 % par rapport au BP 2012.

Concernant les opérations d'ordre, le budget enregistre les 2 cessions relatives au Technopôle pour 3 272 250 € en sus des amortissements pour 216 000 €. Le prélèvement, différence entre dépenses et recettes, s'élève donc à 3 816 000 €.

### En recettes

Le produit fiscal notifié est en hausse de 3,28 % sans hausse des taux soit un produit supplémentaire de 169 000 €, la TEOM évolue également sans hausse des taux de 60 000 €.

Notre DGF diminue de 24 000 €, la DSU non connue est inscrite en garantie à 58 000 €.

Le produit des droits de mutation augmente fortement de 500 000 € (droit de 490 000 € exceptionnel encaissé).

Le flux global des recettes réelles est de 18 737 000 € avec notamment outre les mouvements habituels, un volume de recettes exceptionnelles particulier en 2013 :

- l'enregistrement comptable des 2 cessions du Technopôle pour 3 272 250 €
- le solde de 283 000 € à percevoir de TPMA au titre du protocole concernant le même site.

Ces données globales caractérisent en 2013 un budget particulier agrémenté de mouvements comptables et budgétaires exceptionnels qui permettent, in fine, de figer un autofinancement prévisionnel à 3 816 000 € et de limiter le recours à l'emprunt à 1 203 000 € (logements sociaux) malgré un niveau de dépenses d'équipement brut supérieur à 9 000 000 €.

Avec une fiscalité toujours maîtrisée, un endettement encore très raisonnable et une épargne forte, le BP 2013 est fidèle à ses prédécesseurs et conforme aux orientations du DOB 2013.

Ce projet de budget, présenté par chapitre, est ainsi proposé à l'approbation du conseil municipal.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 avril 2013,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE le projet de budget primitif 2013 du budget principal de la commune.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.6**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILIE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE</u> : NON</b>	<b><u>POUR</u> : 29</b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) : 3</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Service des eaux : vote du budget primitif 2013**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire soumet à l'Assemblée le projet du budget primitif du service des eaux pour 2013.

M. Jean-Michel HUGUET confirme que le projet de budget proposé est en correspondance avec les orientations budgétaires définies lors de la séance du conseil municipal du 11 mars 2013.

Ce projet de budget se décline ainsi qu'il suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section d'Investissement</b>	698 000	698 000
<b>Section d'Exploitation</b>	368 000	368 000
<b>Totaux</b>	1 066 000	1 066 000

Le budget est ainsi globalement équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 1 066 000 €.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 avril 2013,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE le budget primitif 2013 du service des etux.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.7**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> NON	<b><u>POUR :</u></b> 29	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b> 3	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Service des cimetières : vote du budget primitif 2013**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire soumet à l'Assemblée le projet du budget primitif des *cimetières* pour 2013.

M. Jean-Michel HUGUET confirme que le projet de budget proposé est conforme aux orientations budgétaires définies lors de la séance du conseil municipal du 11 mars 2013, en ce qui concerne les mouvements réels.

Ce projet de budget se décline ainsi qu'il suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section d'Investissement</b>	70 000	70 000
<b>Section d'Exploitation</b>	75 000	75 000
<b>Totaux</b>	145 000	145 000

Le budget est ainsi globalement équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 145 000 €.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 avril 2013,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE le budget primitif 2013 des cimetières.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/3.8**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Caisse des Ecoles : vote du budget primitif 2013**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 11 mars 2013, le conseil municipal s'est prononcé pour la dissolution de la Caisse des écoles dans le cadre des délibérations relatives aux Débats d'Orientations Budgétaires.

Il n'est pas utile de rappeler les fondements de cette dissolution. Pour autant, Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les textes permettent la dissolution de la Caisse des écoles lorsqu'il n'a été opéré aucune opération de dépenses ou de recettes pendant 3 ans.

Les dernières écritures (titres et mandats) remontant à 2010, Monsieur le Maire propose à titre conservatoire et sous réserve de l'avis de Monsieur le Préfet sur notre délibération du 11 mars 2013, de présenter le budget primitif de la Caisse des écoles ainsi résumé :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section d'Investissement</b>	0	0
<b>Section de fonctionnement</b>	100	100
<b>Totaux</b>	100	100

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 212-10 du Code de l'Education Nationale,

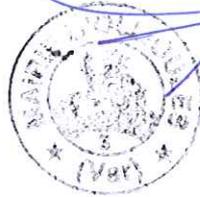
Vu la délibération de la Ville du 11 mars 2013,

Considérant qu'il convient à titre conservatoire devant tout arbitrage sur la dissolution de la Caisse des écoles, de proposer un projet de budget 2013,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. APPROUVE le projet de budget primitif 2013 de la Caisse des écoles.
2. CONFIRME le principe de sa dissolution en 2013 ou en 2014 au plus tard.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/4.1.a**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Fête de l'Olivier 2013 : Demande de subvention au Conseil Général du Var**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Ville d'Ollioules célébrera le 23<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête de l'Olivier qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2013.

Cette 23<sup>ème</sup> édition se déroulera toujours en étroite partenariat avec le Comité Officiel des Fêtes d'Ollioules et l'association « les Amis de l'Olivier ».

A cette occasion, nouveautés et retrouvailles rythmeront cet événement annuel incontournable. De très nombreux groupes folkloriques se succéderont aux côtés de plus d'une centaine d'exposants proposant des produits du terroir. L'espace huile et olives de France sera à l'honneur ainsi que des conseils sur l'entretien, la taille des oliviers et la récolte des olives. La fête sera aussi l'occasion de faire découvrir, avec des cuisiniers de renom comme le parrain Stéphane LELIEVRE, jeune chef étoilé du restaurant « les Pins Penchés », des recettes capables de valoriser l'huile d'olive et ses bienfaits.

Afin de permettre à la Commune d'Ollioules de perpétuer ce grand rendez-vous de l'automne, il est sollicité auprès du Conseil Général du Var une subvention d'un montant de 15 000 € selon le plan de financement suivant :

Conseil Général du Var	15 000 €
Conseil Régional PACA	15 000 €
<u>Commune d'Ollioules</u>	<u>20 000 €</u>
TOTAL H.T.	50 000 €

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE le Conseil Général du Var pour une subvention d'un montant de 15 000 €.
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention et à signer tous documents relatifs.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

N° 13/04/4.1.b

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	31	1	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Fête de l'Olivier 2013 : Demande de subvention au Conseil Régional « Provence Alpes Côte d'Azur »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Ville d'Ollioules célébrera le 23<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête de l'Olivier qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2013.

Cette 23<sup>ème</sup> édition se déroulera toujours en étroite partenariat avec le Comité Officiel des Fêtes d'Ollioules et l'association « les Amis de l'Olivier ».

A cette occasion, nouveautés et retrouvailles rythmeront cet événement annuel incontournable. De très nombreux groupes folkloriques se succéderont aux côtés de plus d'une centaine d'exposants proposant des produits du terroir. L'espace huile et olives de France sera à l'honneur ainsi que des conseils sur l'entretien, la taille des oliviers et la récolte des olives. La fête sera aussi l'occasion de faire découvrir, avec des cuisiniers de renom comme le parrain Stéphane LELIEVRE, jeune chef étoilé du restaurant « les Pins Penchés », des recettes capables de valoriser l'huile d'olive et ses bienfaits.

Afin de permettre à la Commune d'Ollioules de perpétuer ce grand rendez-vous de l'automne, il est sollicité auprès du Conseil Régional « Provence Alpes Côte d'Azur » une subvention d'un montant de 15 000 € selon le plan de financement suivant :

Conseil Général du Var	15 000 €
Conseil Régional PACA	15 000 €
Commune d'Ollioules	20 000 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>50 000 €</b>

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE le Conseil Régional « Provence Alpes Côte d'Azur » pour une subvention d'un montant de 15 000 €.
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention et à signer tous documents relatifs.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/4.2**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE : OUI</u></b>	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Demande de subvention au Conseil Général du Var pour les Concerts de l'été 2013**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le succès rencontré au fil des années lors des divers concerts et manifestations culturelles gratuits organisés durant la période estivale par le Service Culturel de la Ville d'Ollioules, en partenariat avec de nombreuses associations ollioulaises, sur divers sites de la Commune.

La saison musicale 2013 promet encore une fois d'être rythmée et ensoleillée puisque de nombreux concerts de musique actuelle, classique, jazz, des compagnies théâtrales, des chorales et groupes folkloriques se succéderont au fil des soirées afin d'attirer un public de passionnés et de novices toujours plus nombreux.

Afin de permettre à la Commune d'Ollioules de perpétuer cette animation musicale riche durant la période estivale qui permet la participation de divers artistes locaux, régionaux et étrangers, il est sollicité auprès du Conseil Général du Var une subvention d'un montant de 10 000 € selon le plan de financement suivant :

Conseil Général du Var	10 000 €
Commune d'Ollioules	10 000 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>20 000 €</b>

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE le Conseil Général du Var pour une subvention d'un montant de 10 000 €.
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention et à signer tous documents relatifs.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/4.3.a**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL A 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THULLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>		
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>

**OBJET : Corso Fleuri 2013 : Demande de subvention au Conseil Général du Var**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Ville d'Ollioules entend présenter les 6 et 7 avril 2013 le Corso Fleuri accompagnée de sa traditionnelle bataille des fleurs.

C'est sur le socle de son riche passé agricole que la Commune a souhaité organiser cette manifestation dont le succès est grandissant.

Monsieur le Maire confirme par ailleurs que les chars des associations ollioulaises seront ornés de milliers de fleurs fraîches toutes issues de l'horticulture du département. L'édition proposée les 6 et 7 avril 2013 se fera sur le thème des Capitales du monde. Le public pourra assister et proposer son aide dès le 6 avril 2013 pour la confection des chars tous réunis dans un hangar communal spécialement apprêté à cette occasion.

Afin de permettre à la Ville d'Ollioules d'organiser cet ambitieux événement floral, il est sollicité auprès du Conseil Général du Var une subvention d'un montant de 15 000 € selon le plan de financement suivant :

Conseil Général du Var	15 000 €
Conseil Régional PACA	15 000 €
<u>Commune d'Ollioules</u>	<u>30 000 €</u>
TOTAL H.T.	60 000 €

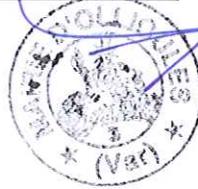
L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE le Conseil Général du Var pour une subvention d'un montant de 15 000 €.
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention et à signer tous documents relatifs.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/4.3.b**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL A 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Corso Fleuri 2013 : Demande de subvention au Conseil Régional « Provence Alpes Côte d'Azur »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Ville d'Ollioules entend présenter les 6 et 7 avril 2013 le Corso Fleuri accompagnée de sa traditionnelle bataille des fleurs.

C'est sur le socle de son riche passé agricole que la Commune a souhaité organiser cette manifestation dont le succès est grandissant.

Monsieur le Maire confirme par ailleurs que les chars des associations ollioulaises seront ornés de milliers de fleurs fraîches toutes issues de l'horticulture du département. L'édition proposée les 6 et 7 avril 2013 se fera sur le thème des Capitales du monde. Le public pourra assister et proposer son aide dès le 6 avril 2013 pour la confection des chars tous réunis dans un hangar communal spécialement apprêté à cette occasion.

Afin de permettre à la Ville d'Ollioules d'organiser cet ambitieux événement floral, il est sollicité auprès du Conseil Régional « Provence Alpes Côte d'Azur » une subvention d'un montant de 15 000 € selon le plan de financement suivant :

Conseil Général du Var	15 000 €
Conseil Régional PACA	15 000 €
<u>Commune d'Ollioules</u>	<u>30 000 €</u>
TOTAL H.T.	60 000 €

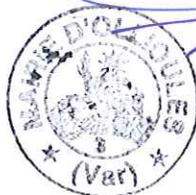
L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE le Conseil Régional « Provence Alpes Côte d'Azur » pour une subvention d'un montant de 15 000 €.
2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention et à signer tous documents relatifs.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 13/04/4.4**

**SEANCE DU 8 AVRIL 2013**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE ET LE HUIT AVRIL A 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
33	31	1	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Pascale COGOTTI.

<b>VOTE :</b> <b>UNANIMITE : OUI</b> <b>ABSTENTION(S) :</b>	<b>POUR :</b>	<b>CONTRE(S) :</b> <b>BLANC(S) :</b>
---	---------------	---

**OBJET : Demande de subvention au Conseil Régional « Provence Alpes Côte d'Azur » pour la sécurisation et la mise en valeur du Château féodal**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le 22 février 2013 le Conseil Régional « Provence-Alpes-Côte d'Azur » a soumis au vote de l'Assemblée Plénière le projet de « Contrat de Développement Région « Provence-Alpes-Côte d'Azur » – Communauté d'Agglomération TOULON PROVENCE MEDITERRANEE 2013-2016 ».

Cette convention de partenariat reprend l'ensemble des opérations retenues par la Région et portées par la Communauté d'Agglomération TOULON PROVENCE MEDITERRANEE et par les communes concernées. Il est ainsi accordé à la Commune d'Ollioules une aide financière d'un montant de 206.000 € sur 4 opérations désignées dont la sécurisation et la mise en valeur du Château féodal.

Le projet consiste à mettre en valeur et à cristalliser les éléments architecturaux remarquables qui seront restaurés en respect de la période historique d'origine et de l'évolution du bâti. Un accent tout particulier sera mis sur l'éclairage des vestiges et sur l'accessibilité handicapé. A cet objectif qualitatif envers le public, sera associée la nécessaire mise en sécurité du site par la création de zones inaccessibles et la mise en place d'un dispositif de sécurité adapté et intégré au site.